

CEPFI – Bilan de compétences

OBJECTIFS

Favoriser la mobilité professionnelle des salariés par l'identification :

- Des compétences
- Des motivations et des centres d'intérêts professionnels
- Du potentiel d'évolution
- D'un ou plusieurs projets professionnels afin d'envisager une évolution ou une reconversion
- Permettre au salarié de mieux se connaître pour être pleinement acteur de son développement professionnel

METHODOLOGIE

- Epreuves de compétences
- Entretien individuel
- Mise en situation
- Tests psychotechniques validés ECPA (raisonnement logique, aptitudes, questionnaire de personnalité)

PERSONNES CONCERNEES

- Tout salarié
- Toute fonction et tout secteur

PROGRAMME

1 – Rencontre pré-bilan

- Analyser la demande de l'entreprise et du salarié
- Situer le cadre et les objectifs du bilan
- Proposer une méthodologie au regard des attentes et objectifs
- Elaborer une convention tripartite spécifiant l'engagement volontaire du salarié

2 – Le Bilan de compétences

- Analyse du parcours du salarié (formations, emplois)
- Emergence de pistes d'orientation professionnelle
- Identification de pré-projets professionnels
- Confrontation des représentations avec les réalités du terrain : rencontre avec des professionnels internes et extérieurs à l'entreprise
- Validation d'un projet professionnel.
- Evaluation des caractéristiques personnelles, techniques..., au regard du projet choisi
- Evaluation au niveau des compétences techniques
- Evaluation des connaissances générales,
- Test de personnalité...

3 – Synthèse

- Conclusions du bilan et rédaction du rapport
- Entretien de synthèse avec le salarié
- Etablissement d'un plan d'action permettant la mise en œuvre des conclusions

4 – Suivi à 6 mois

ORGANISMES FINANCEURS

- MEDIAFOR, AFDAS, UNIFAF, UNIFORMATION, AGECEF, FONGECIF, FAF SECU, FAFTT, HABITAT FORMATION
- Eligible au titre du DIF